

INSCRIPTIONS À LA MATERNELLE DE SAINT MAGNE POUR LA RENTRÉE 2018-2019

Les admissions se font sur rendez-vous à l'école les :

Mardi 13 mars 2018 de 13H00 à 17H00

Jeudi 15 mars 2018 de 16H45 à 18H00

Mardi 20 mars 2018 de 9H00 à 14H00

Mardi 27 mars 2018 de 9H00 à 17H00

Mardi 3 avril 2018 de 13H00 à 17H00

Merci de téléphoner au : 05. 56. 88. 53. 76 (laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées)

ATTENTION : avant de prendre rendez-vous à l'école, vous devez vous rendre à la mairie de Saint Magne pour réaliser l'inscription administrative de votre enfant.

Les enfants concernés sont les enfants qui seront scolarisés pour la première fois à l'école de Saint Magne.

DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION :

- certificat d'inscription délivré par Madame le Maire
- une fiche d'état civil ou la photocopie du livret de famille
- la photocopie du carnet de santé (page des vaccinations obligatoires)

Pour l'inscription d'enfants venant d'une autre école, il faudra fournir un certificat de radiation mentionnant la date de sa radiation et le niveau dans lequel il doit être inscrit, ainsi que son livret scolaire.

Pour les éventuelles Toutes Petites Sections (enfants nés en 2016, et qui auront 2 ans révolus au 01/09/2018), ils seront placés sur liste d'attente et ne seront informés de leur admission définitive que fin juin, voire début septembre (en fonction des places disponibles). Un certificat d'aptitude à la vie collective leur est demandé.

Christine Lafforgue
Directrice du Groupe Scolaire Les Callunes